

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 19/07/2024

ID : 02B-212000434-20240717-2024170732-DE

**N° 2024/32  
du 17.07.2024  
domaine 3.1**

**NOMBRE DES MEMBRES**

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	11	11	00	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
08.07.2024	08.07.2024

**Objet : Habilitation du Maire régularisation d'un empiètement**

**SEANCE DU 17 JUILLET 2024**

**Présents :** Biaggi, Carballo-Bujan, Cholet-Allegrini, Fustier, Lancelle, Launoy, Peretti, Sanguinetti JL, Sanguinetti P, Vuillamier,

**Représentés :** Fantozzi,

**Absents :** Esposito, Fustier, Giorgi, Luciani, Martini, Mattei, Pardini, Sisco

**Secrétaire :** Cholet-Allegrini

Le Maire informe le Conseil que Monsieur Motroni a bâti sa maison il y a plusieurs années sur le passage d'un chemin qui appartient à la commune.

Il suggère pour régulariser la situation comme solution de céder à Monsieur Motroni la partie du sentier qui appartient à la commune et qui se trouve actuellement sous une partie de sa maison, en échange d'une parcelle de son terrain qui permettrait de garantir la continuité du chemin communal.

Sur le principe le Conseil Municipal avait délibéré et émis un avis favorable en date du 17 août 1974.

Il est donc proposé au Conseil de régulariser la situation en permettant au Maire d'échanger la parcelle C 2680 appartenant à la Commune contre les parcelles cadastrées C 2803, 2805, 2808 appartenant aux conjoints MOTRONI selon les plans annexés à la présente délibération établis par le Cabinet Medori.

**Après examen et délibération, le Conseil décide**

**D'ACCEDER** à la proposition du Maire

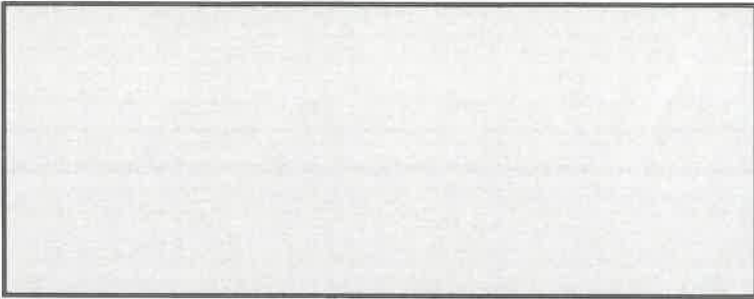
**HABILITE** le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Pour copie conforme,

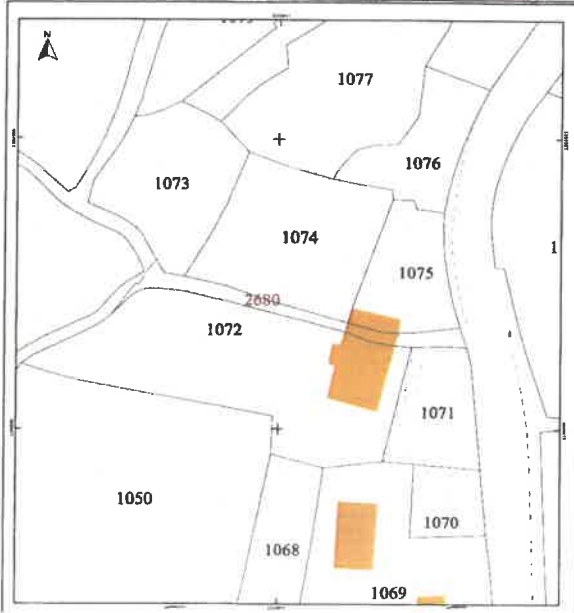
Le Maire,

**Patrick SANGUINETTI**





Commune : <b>BRANDO (24)</b>	<b>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES</b> <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b> <b>CERTIFICATION</b> (Art. 28 du décret n° 64-71 du 30 août 1965) Le présent document d'arpente, certifié par les propriétaires (1) (2) à 446 000 (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau effectué sur le terrain ; B - Et conformément à un plan levé : _____ effectué sur le terrain ; C - D'après un plan levé, dont nous établis, dressé le _____ par _____ géomètre à _____ Les propriétaires (1) ont été préalablement avisés par notification des informations portées au document d'arpente n° 0463.	Secteur : C Fonction : 002 C 03 Carré du plan : _____ non régulier Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'impression : 1/500 Date de rédaction : 22/07/2016 Support numérique : _____ D'après le document d'arpente dressé par <b>MICHEL BIANCHI</b> le <b>12/07/2016</b>
Commune d'origine et numéroté le 21/03/2016 <b>ACDF de Brando</b> Par <b>LAURENCE BAILLIE</b> Esigné		
Centre des services fiscaux de : <b>BRANDO</b> <b>1 RUE DES HORIZONS BLEUS</b> <b>QUARTIER RECIPELLO</b> <b>BP 301</b> <b>24002 BRANDO</b> Téléphone : 04 58 22 84 52 Fax : 04 58 22 84 54 edf.brando@dgf.finances.gouv.fr		



Commune : <b>BRANDO (24)</b>	<b>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES</b> <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b> <b>CERTIFICATION</b> (Art. 28 du décret n° 64-71 du 30 août 1965) Le présent document d'arpente, certifié par les propriétaires (1) (2) à 446 000 (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau effectué sur le terrain ; B - Et conformément à un plan levé : _____ effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpente levé sur le terrain, dont nous établis, dressé le _____ par _____ géomètre à _____ Les propriétaires (1) ont été préalablement avisés par notification des informations portées au document d'arpente n° 0463.	Secteur : C Fonction : 002 C 02 Carré du plan : _____ non régulier Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'impression : 1/500 Date de rédaction : 10/09/2024 Support numérique : _____ D'après le document d'arpente dressé par <b>MICHEL BIANCHI</b> le <b>26/08/2024</b>
Commune d'origine et numéroté le 05/03/2014 <b>ACDF de Brando</b> Par <b>LAURENCE BAILLIE</b> Esigné		
Centre des services fiscaux de : <b>BRANDO</b> <b>1 RUE DES HORIZONS BLEUS</b> <b>QUARTIER RECIPELLO</b> <b>BP 301</b> <b>24002 BRANDO</b> Téléphone : 04 58 22 84 52 Fax : 04 58 22 84 54 edf.brando@dgf.finances.gouv.fr		

